

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

L'Observatoire de Mont-Soleil certifié

Le Conseil municipal a appris avec grand plaisir que l'Observatoire de Mont-Soleil a obtenu une certification du Minor Planet Center. Il est désormais inscrit sous le code officiel R86.

Les responsables indiquent dans un communiqué que « cette reconnaissance marque une étape importante pour notre observatoire : elle atteste de la qualité de nos installations, de la rigueur de nos observations et du sérieux de notre démarche scientifique dans le suivi et la mesure d'objets célestes, en particulier les astéroïdes. Ce code nous permet désormais de contribuer officiellement aux travaux du MPC, notamment par l'envoi de données astrométriques qui seront intégrées aux bases de données internationales utilisées par la communauté astronomique. ».

Le Conseil municipal est fier de ce succès qui récompense un travail collectif qui fait rayonner Saint-Imier bien au-delà du Grand Chasseral. Un grand bravo ! (cm)

Représentations du Conseil municipal

Etienne Geiser représentera l'Exécutif lors de l'assemblée générale de SASDOVAL le 11 juin, à Saint-Imier.

Le 17 juin, à 7h30, Corentin Jeanneret et Etienne Geiser participeront au petit déjeuner des services de la Chambre d'économie publique Grand Chasseral, sur le thème « Mobilité des collaborateurs : mesures et expériences ».

Gisèle Tharin et Gérard Dessaulles prendront part à l'assemblée générale du Funiculaire de Saint-Imier Mont-Soleil SA le 18 juin à Mont-Soleil. (cm)

Ordures ménagères

Pas de ramassage lundi 9 juin

Le Conseil municipal informe sa population que la tournée de ramassage des ordures ménagères du lundi 9 juin est supprimée en raison de la fête de la Pentecôte.

Le service de la voirie procédera au ramassage des sacs poubelles le mardi 10 juin 2025 dans l'ensemble de la commune.

Le Conseil municipal et le service de la voirie remercient les habitants de Saint-Imier de leur compréhension et de leur collaboration. (cm)

Pro Saint-Imier Concours de décoration florale

Les inscriptions pour le concours de décoration florale organisé par Pro Saint-Imier sont ouvertes. Les personnes intéressées à y participer peuvent s'inscrire jusqu'au 30 juin auprès du magasin de fleurs la Clairière (Rue du Temple 3).

Tous les participants au concours seront invités à la remise des prix le 12 septembre 2025. (cm)



PRO SAINT-IMIER



CONCOURS DE DÉCORATION FLORALE

Dites-le avec des fleurs !

Si vous avez fleuri

vos fenêtres - votre balcon - votre jardin



inscrivez-vous *c'est gratuit !*

Auprès du magasin de fleurs

La Clairière (Rue du Temple 3)

Ou SMS au : 079 513 98 20 ou E-Mail à : pro.saint-imier@bluewin.ch

Avec : nom, prénom, adresse, tel.

Du 1er juin au 30 juin 2025

Tous les participants au concours seront invités à la remise des prix le 12 septembre 2025, un lot pour chaque participant présent.

Le concours veut rester dans un esprit « bon enfant »

Saint-Imier, le 3 juin 2025